

Domaine Santé

Filière Physiothérapie

Activités, dyspnée, douleur

Observer, analyser & évaluer les activités en lien avec les symptômes de douleur et d'essoufflement

1. Caractéristiques du module

Code S.PH.371.1005.F.23

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2025-2026

Année d'études : ☒ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☐ 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module facultatif
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1, du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres ☒ Semestre d'automne ☐ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules ☐ Avoir suivi le/les modules ☒ Pas de prérequis ☐ Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.
https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Rôles majeurs exercés

☒ Rôle d'expert-e ☐ Rôle de leader ☒ Rôle d'apprenant et de formateur-riche
☒ Rôle de communicateur-riche ☐ Rôle de promoteur-riche de la santé ☐ Rôle de professionnel-le
☐ Rôle de collaborateur-riche

Compétences principales (Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor selon le document « *Compétences relatives aux professions de la santé* »)

Rôle d'expert – e :

- **A1** Elles démontrent un raisonnement clinique pertinent, qui s'appuie sur la recherche et les connaissances scientifiques actuelles issues de la physiothérapie et des sciences connexes et les intègrent dans leurs interventions auprès d'individus et de groupes, tout au long de leur vie
- **A2** Elles analysent les fonctions, les mouvements et la douleur avec des questions ciblées et pertinentes, au moyen de tests et de procédures d'évaluation standardisées ; elles établissent et documentent le diagnostic physiothérapeutique sur le plan structurel, fonctionnel, des activités et des participations
- **A3** Elles réalisent le raisonnement clinique physiothérapeutique centré sur la personne (patient/client/partenaire) en coordonnant leurs décisions et actions de manière concertée.
- **A4** Elles font preuve de capacités d'observation prononcées ainsi que d'aptitudes manuelles, de perception tactile-kinesthésique et de capacités à faciliter le mouvement, lors des examens cliniques et lors de leur intervention.
- **A5** Elles conçoivent des interventions physiothérapeutiques efficaces et efficientes en tenant compte des contre-indications. Elles accompagnent les patients/clients dans leur participation optimale à la vie quotidienne, en tenant compte de leurs ressources.

Rôle de communicateur-riche

- **B3** Elles communiquent oralement et par écrit pour que la personne, l'entourage, ainsi que les spécialistes concernés comprennent leur raisonnement clinique, les décisions physiothérapeutiques et les résultats de l'intervention.

Rôle d'apprenant-e et de formateur-riche

- **F2** Elles appliquent des stratégies pédagogiques (éducation thérapeutique et à la santé) pour favoriser l'apprentissage des patients/clients.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Acquérir les notions théoriques en lien avec la douleur et la dyspnée et les intégrer dans une démarche de raisonnement clinique simple.
- Analyser et évaluer des activités de la vie quotidienne (déplacement couché, retournement, transfert assis-assis, escaliers)
- Analyser et évaluer un problème respiratoire dyspnéique
- Proposer des moyens en physiothérapie pour évaluer, traiter ou prévenir des troubles en lien avec ces problématiques et les appliquer.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Fondements et savoirs : neurophysiologie de la douleur nociceptive et neurogénique et mécanismes pathobiologiques, pharmacologie et antalgie, physiopathologie cardio-vasculaire et de la dyspnée
- Evaluations : observation, analyse de situations emblématiques, tests en lien avec les activités du tronc et des membres inférieurs dans différentes situations normales et cliniques, évaluation quantitative et qualitative des activités (transferts, escaliers...), outils d'évaluation de la douleur (EVA, Scores, ...), évaluation de la dyspnée dans toutes ces dimensions et identification de ses causes et conséquences
- Interventions : techniques antalgiques de base telles que la mobilisation passive (massage, mobilisation) et mobilisation active (cinésiologie fonctionnelle, PNF) et leurs effets. Premier lever. Agents physiques antalgiques. Techniques de désencombrement et mobilisation pour lutter contre le déconditionnement,
- Raisonnement clinique : génération d'hypothèse en lien avec les informations anamnestiques, les observations et l'analyse des activités.
- Recherche : recherche documentaire et analyse des qualités (validité et fidélité) des tests cliniques
- Préventions et ETP : sensibilisation à l'éducation à la douleur
- Santés : la douleur comme problème de santé publique.
- Relation et communication : enseignement des exercices et des mouvements, transmission de consignes claires

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- | | |
|---|-------------------------------------|
| • Enseignement à distance | ☐ |
| • Enseignement présentiel interactif | ☒ |
| • Enseignement co-modal | ☐ |
| • E-learning | ☒ |
| • Cours pratiques | ☒ |
| • Cours théoriques | ☒ |
| • Pratiques simulées | ☒ |
| • Travail personnel | ☒ |
| • Travail personnel dirigé, travaux de groupe | ☒ |
| • Autres | ☐ |

Exigences de fréquentation : La présence aux cours est obligatoire (cours pratiques, raisonnement clinique, prestations pédagogiques, simulation, travaux de groupe présentiels). Toute absence doit être annoncée et compensée.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur deux parties :

- Un examen oral (note arrondie au 10^{ème}, coefficient 2), type ECOS
- Un examen écrit (note arrondie au 10^{ème}, coefficient 1)

Si l'évaluation A et l'évaluation B sont supérieures ou égales à 3.5 : calcul de la moyenne avec application des coefficients attribuant une note au module allant de Fx à A.

Si l'évaluation A et/ou l'évaluation B est/sont inférieure(s) à 3.5 : le module est évalué à F, même si la moyenne est supérieure ou égale à 4.0

- Période : semaines 6 et 7 de l'année civile 2026

Toute absence non justifiée à une évaluation entraîne l'attribution de la note 1.0 et conduit à l'insuffisance du module (F), indépendamment de la moyenne obtenue.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent également être respectées pour que le module puisse être validé.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module

☐ Pas de remédiation

Modalités :

- les parties du module ayant obtenu une note entre 3.5 et 3.9 font l'objet d'une remédiation

- Période : semaines 35 et 36 de l'année civile 2026.

- En cas de réussite à la remédiation, l'étudiant-e obtient la note E.
- En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

7. Bibliographie principale

Se référer au Syllabus

8. Remarques

La possibilité et les modalités d'utilisation de l'IA générative dans le cadre du module sera précisée lors de l'introduction du module. Si une utilisation est autorisée dans les travaux à rendre, elle doit être déclarée par l'étudiant (référence : moodle HES-SO numérique – l'IA dans l'enseignement à la HES-SO - Étudier avec l'IA).

9. Responsable de module

Responsable : Aline Reinmann

Enseignants :

Se référer au planning du cours et/ou au syllabus

Descriptif validé le 1er septembre 2025 par

Nicolas Dousse
Responsable de la filière